

Présents :

Elus	L. Linares JL. Bonneric	2 ^e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne
Cabinet du Maire	F. Palau	Directeur de cabinet adjoint
Administration	S. Durand C. Guesnier	Directrice Ecocitoyenneté Chargé de mission Participation citoyenne
Habitants	18 personnes	Dont 2 animateurs référents

Ordre du jour :

1. Retours de la Ville sur les demandes émises par le comité lors des dernières rencontres
2. Ordre du jour proposé par le comité d'habitants
3. Sujets proposés par la Ville

1. Retours de la Ville sur les demandes émises par le comité lors des dernières rencontres

1.1. Permis de végétaliser en Cœur de ville

Un cadre réglementaire sera bientôt défini pour généraliser les permis de végétaliser devant chez soi. Ce document viendra préciser notamment le choix des espèces, l'utilisation de pots ou non...

1.2. Végétalisation des espaces publics

La Ville, face au réchauffement climatique, souhaite aménager progressivement des îlots de fraîcheur. Un premier chantier va démarrer sur le passage Alphonse Daudet et se poursuivra ensuite dans d'autres espaces publics.

1.3. Ramassage des ordures (rue de l'Hôpital Vieux et Rue Escarieux)

On constate des perturbations de ramassage liées aux travaux en cours. L'espace public est réorganisé avec davantage de containers et la mise en place de caches.

1.4. Lutte contre les dépôts sauvages par la mise en place de caméras

Un déploiement de caméras mobiles va être réalisé pour lutter contre ces incivilités. La Ville veut se donner les moyens de verbaliser les auteurs, tout en tenant compte de règles pour identifier les contrevenants. L'achat de ces caméras a été prévu dans le Plan Pluri annuel d'Investissement (PPI) 2025.

Il est rappelé que le ramassage des encombrants devant chez soi est toujours possible pour les habitants qui en font la demande auprès du service nettoyage. Une étude peut être menée pour mettre en place des panneaux qui sensibilisent les citoyens sur cette prestation publique.

1.5. Possibilité d'un arrêt minute devant le cabinet de kinésithérapie, rue de la Porte de Montpellier

Une étude est en cours pour aménager des places d'arrêt minute à l'entrée de la rue, proche de la boulangerie des remparts. Pour les ambulances et les taxis, des demandes spécifiques pourront être étudiées afin d'accéder à ces rues piétonnisées.

2. Ordre du jour proposé par le comité d'habitants

2.1. Problèmes à noter :

a - le panneau d'information de la place de l'église ne fonctionne plus.

Les élus indiquent que le problème va être remonté. De nouveaux panneaux lumineux sont prévus.

b - dangerosité de l'avenue du 81ème régiment d'infanterie.

La Ville souhaite que la réduction de la vitesse soit une priorité (cf point 3.3.) et plusieurs points dangereux doivent être répertoriés comme cette avenue.

2.2. Proposition d'un membre pour embellissement de la zone avec les cuves :

Pourquoi ne pas planter des arbres devant les cuves afin de les dissimuler et ainsi rendre cet espace plus beau ?

Peut-être est-ce un projet dans le cadre du budget participatif ?

Sous couvert de respect de la sécurité, sur ce site classé seuil haut Seveso, les interventions sur et autour de ces cuves sont soumises à d'importantes contraintes. Par exemple, afin de ne pas augmenter la température de ces structures, elles doivent rester blanches. Concernant le projet de plantation, il y a plusieurs freins : premièrement, il est probable que le sol avoisinant soit pollué et deuxièmement, pour réduire les risques à la source, il faut limiter le nombre d'obstacles proche du site. Les élus proposent d'ouvrir le dialogue avec la société GDH pour travailler l'impact paysager et étudier les compensations auxquelles la société pourrait consentir.

2.3. Projets à venir proposés par le comité :

a - Fronti'puces

Les membres souhaitent renouveler cette manifestation Fronti'puces lors des journées européennes du patrimoine, lors du week-end du 20 et 21 septembre. Ils souhaitent toujours instaurer un volet associatif et reverser les bénéfices à une association caritative. Le périmètre des emplacements, au cœur de ville, reste identique et il est toujours prévu des déambulations d'une compagnie de Batucada. Le comité peut compter sur davantage de personnes à l'organisation.

Le comité demande que les commerçants soient informés de la manifestation bien assez tôt. Il est proposé de le faire en deux temps : une information avant l'été pour communiquer sur la date et une, 15 jours en amont de Fronti'puces, pour préciser le déroulement et la programmation.

Comme il a déjà été effectué pour l'édition 2024, le comité veut travailler avec le service culture, pour faire le lien avec les actions liées aux journées européennes du patrimoine.

b - Repas de quartier dans la rue Saint Paul

Il est envisagé un repas partagé de quartier, sur toute la rue St Paul, le vendredi 16 ou 23 mai 2025 en soirée, avec animation musicale.

Les élus assurent que la Ville mettra à disposition des tables et des chaises et gèrera la demande d'occupation du domaine public. Il faut consulter le planning des manifestations, sur le mois de mai pour déterminer la date qui convient le mieux.

c - Mise en place d'un concours façades et balcons fleuris.

Le comité souhaite organiser un concours, tel que celui qui avait été organisé en 2019. Il est envisagé de procéder aux inscriptions, dès le mois de mars, avec une remise de prix le soir du repas partagé du mois de mai. Les élus demandent aux membres du comité s'ils souhaitent garder le même règlement ? Les élus proposent que la Ville vienne en soutien pour les supports de communication et les éditions des bulletins d'inscription. Il est décidé que le dépôt de ces bulletins aura lieu à la maison des projets et de la citoyenneté.

Le Jury pourra être constitué d'un élu, d'un agent des espaces verts et de plusieurs membres du comité. La remise des prix pourrait se dérouler lors du repas de quartier, en mai.

Cette opération permettra de sensibiliser les habitants au permis de végétaliser.

3. Sujets proposés par la Ville

3.1. Proposition réunion inter-comités : retours d'expérience (réactualisation charte) / (re)formation des animateurs

Depuis la mise en place, en février 2022, des comités habitants, les élus souhaitent organiser des ateliers inter comités afin de réaliser un bilan partagé à partir d'un retour d'expériences des six comités. Ce sera l'opportunité de réactualiser la charte des comités habitants, de mener une réflexion sur les modes de fonctionnement et de (re)former les animateurs référents. Ce point d'étape permettra d'améliorer les usages entre les membres, les animateurs référents et les services de la Ville.

3.2. Budget participatif (armoires à livres)

Les élus expliquent que le projet lauréat du budget participatif 2024, concernant l'enveloppe à 30 000€, est l'implantation d'armoires à livres dans les quartiers. A partir des idées du porteur de projet, une démarche de co-construction avec les services municipaux s'organise. Une première réunion va bientôt avoir lieu ; l'idée est d'uniformiser ces armoires sur la ville en permettant une déclinaison selon la spécificité des quartiers. Le budget permet l'achat de structures de qualité.

La liberté est laissée pour chaque emprise des comités habitants de déterminer les emplacements. Il est prévu deux armoires par comité habitants.

Sur le secteur du centre-ville, il a été décidé de garder le lieu actuel, soit contre le mur du musée municipal, rue du député Lucien Salette. Le comité sera consulté pour définir un autre lieu d'implantation et pour travailler la personnalisation de ce mobilier urbain.

3.3. Lutte contre la vitesse. Priorité du plan action voirie 2025-2026

La Ville veut entreprendre une démarche de lutte contre la vitesse en faisant évoluer ses aménagements. L'idée est de ne pas recourir systématiquement aux dispositifs de ralentissements habituels comme les coussins berlinois ou les dos d'âne mais de réfléchir à des aménagements plus conséquents avec davantage de moyens, comme des rétrécissements de voies par exemple. Les remontées des usagers sur les zones à fort enjeu seront précieuses et un travail cartographique peut être mené en lien avec le service participation citoyenne. La démarche plus collaborative doit permettre de prioriser les actions à mener dans le plan voirie 2025-2026.

Cela demande de faire évoluer les pratiques au niveau des services municipaux pour travailler ensemble avec les habitants.

Liées à la vitesse, les nuisances sonores des véhicules motorisés sont aussi une problématique en centre-ville. Les membres font remonter aussi le non-respect des panneaux de signalisation et la circulation des trottinettes électriques. Plus globalement, l'usage partagé des trottoirs est à améliorer.

Les élus expliquent que le sujet des mobilités va être traité avec le comité des sages qui souhaite s'en emparer en priorité. En parallèle, la Ville souhaite réinterroger le schéma mode doux mis en place il y a plusieurs années en lien avec le plan local de déplacement, initié à la fin du dernier mandat.

Ces réflexions sont traversées par un projet pour une ville apaisée, avec en débat, la généralisation des zones 30.